

Le Président

N° 3290 / APF/SG/SML

Papeete, le 19 DEC. 2019

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AU RACCORDEMENT DE L'ASSEMBLÉE AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA VILLE DE PAPEETE ET TRAVAUX ANNEXES

ANNÉE 2019

Établi en application de l'article 321-1 du CPMP

I. INFORMATIONS RELATIVES À L'ACHETEUR PUBLIC

Catégorie : L'assemblée de la Polynésie française (L'acheteur public).

Nom et coordonnées de l'acheteur public : L'assemblée de la Polynésie française, représentée par son président, Monsieur Gaston TONG SANG, – BP 28 (98 713) Papeete - Papeete, tél : 40 41 63 87, courriel : secretariat_logistique@assemblee.pf.

Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : Monsieur Gaston TONG SANG.

Service coordonnateur : Le service des moyens logistiques (SML).

II. OBJET ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

1. OBJET :

Les stipulations de la présente consultation concernent les prestations relatives à la « **Mission de maîtrise d'œuvre relative au raccordement de l'assemblée au réseau d'assainissement collectif de la ville de Papeete et travaux annexes** ».

Le marché regroupe quatre missions distinctes.

2. CATÉGORIE DE PRESTATIONS À LAQUELLE SE RATTACHE LE MARCHÉ :

Service.

3. LIEU D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS :

Les prestations s'exécutent à Papeete, au 23 et 26 rue du docteur Cassiau, immeuble Tetuna'e et place Taraho'i, assemblée de la Polynésie française.

4. DURÉE DU MARCHÉ :

Le marché prendra effet à sa date de notification jusqu'à la réception du chantier

5. VARIANTES AUTORISÉES : Non.

6. RÉFÉRENCE DU MARCHÉ : MA 07-19/SML/APF

III. FORME DU MARCHÉ : Marché simple

IV. TYPES DE PROCÉDURE : Procédure adaptée (article 321-1 du CPMP).

V. CONDITIONS DE PARTICIPATION, PIÈCES À FOURNIR PAR LES CANDIDATS :

En vue de l'admission des candidatures, les soumissionnaires devront produire les documents suivants :

1. Situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs :
Définie dans le règlement de la consultation.
2. Documents et renseignements relatifs aux capacités financières :
Définis dans le règlement de la consultation.
3. Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles :
Définis dans le règlement de la consultation.

VI. CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de la consultation.

VII. DÉLAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES :

1. Date limite de remise des offres : 10 janvier 2019 à 12h00.
2. Le délai de validité des offres à compter de leur réception : 90 jours.

VIII. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ÉTUDES ET PRIMES : Sans objet.

IX. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

1. Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) :

Service coordonnateur : Service des moyens logistiques, 23 Rue du docteur Cassiau, Immeuble Tetuna'e, 5^e étage, bureau 5.01, Tél : 40 41 63 87.

2. Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé :

Voir point IX – 1^o, adresse du service coordonnateur.

3. Adresse auprès de laquelle les offres/candidatures doivent être envoyées :

Voir point IX – 1^o, adresse du service coordonnateur.

Le dossier de consultation est consultable sur le site de l'assemblée, dans la rubrique marchés publics (<http://www.assemblee.pf/pratique/marchespublics>) ou pourra être retiré **gratuitement** au service des moyens logistiques à l'adresse suivante :

Adresse géographique : Immeuble Tetunae 5ème étage - Rue du docteur Cassiau
Coordonnées téléphoniques : 40 41 63 87
Heures d'ouverture :
du lundi au jeudi : de 7h30 à 15h30 heure locale (GMT-10 heures)
le vendredi : de 7h30 à 14h30 heure locale (GMT-10 heures)
Adresse mail : secretariat_logistique@assemblee.pf

À cette occasion, les candidats devront préciser leur identité en indiquant une adresse électronique valide pour permettre au service coordonnateur de transmettre une copie du dossier de consultation en version numérique.

X. CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES :

1. Contenu de l'enveloppe à remettre :

Défini dans le règlement de la consultation.

2. Modalités de remise des plis :

Les documents de candidature et d'offre devront être insérés dans une même enveloppe comprenant au moins deux sous-chemises intérieures. L'ensemble des documents à remettre est détaillé dans le règlement de la consultation.

XI. INSTANCES CHARGÉES DES RECOURS :

Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvanaa-a-Oopa – BP 4522 (98713), Papeete, tél : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : greffe.ta-papeete@juradm.fr, site internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/>.

XII. DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE :

Copies :

SML 1
SAF 1
CDE 1


Gaston TONG SANG

